

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<u>Etaient présents :</u>	
En exercice : 48	Amfreville-les-Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Houy,
	Beauficel-en-Lyons	Mme Doinel,
	Bosquentin	Mme Fouquet,
	Bourg-Beaudouin	M. Halot,
Présents : 35	Charleval	MM. Emo, Calais,
Votants : 45	Douville-sur-Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury-sur-Andelle	M. Vieillard R.,
	Flipou	M. Cousin,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
Date de convocation :	Le Tronquay	
Le : 6 juin 2025	Les Hogues	Mme Bachelet,
	Letteguives	
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Grouchy,
Délibération affichée	Lyons-la-Forêt	
Le :	Ménésqueville	M. Cahagne,
	Perriers-sur-Andelle	Mme Dupart, MM. Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont-Saint-Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	M. Minier,
	Renneville	
	Romilly-sur-Andelle	Mmes Julien, Langlet, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	M. Béharel,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	M. Bonneau,
	Vandrimare	MM. Bézirard, Dechoz,
	Vascoeul	

Absents : M. Gavelle, Mme Damois, Mme Marteau.

Pouvoirs : Mme Dalissier à M. Calais, M. Zielinski à M. Minier, Mme Grégoire à Mme Bachelet, M. Baldari à M. Halot, M. Defrance à M. Bézirard, Mme Simon à M. Romet, M. Blavette à M. Bonneau, M. Moëns à M. Cordier, Mme Hequet à M. Emo, M. Vieillard G. à M. Vieillard R.

Administration générale : Désignation d'un membre appelé à siéger au sein de la commission thématique intercommunale « Économie »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°79/2020 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 portant élection des membres de la commission thématique « Économie » ;

Vu la proposition de la commune de Beauficel-en-Lyons en date du 14 avril 2025 ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission finances et affaires générales en date du 26 mai 2025 ;

Suite à l'élection municipale qui a eu lieu le 23 mars dernier à Beauficel-en-Lyons, il y a eu lieu de procéder à la désignation d'un nouvel élu municipal appelé à siéger au sein de la commission thématique intercommu

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité :

- désigne Monsieur Benoît CESSÉLIN comme représentant de la commune de Beauficel-en-Lyons, pour siéger au sein de la commission « Économie ».

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Arnaud GODEBOUT

Le Président
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Rue Martin Liesse
27380 CHARLEVAL
LYONS ANDELLE
Jean-Luc ROMET

Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.